



Quand les Caf investissent pour les familles

Les Caf cofinancent plus de 100 000 équipements et services pour toutes les familles.
C'est un aspect peu connu de leur mission : l'action sociale.

C'est quoi l'action sociale des Caf ?

100 000 équipements et services financés

7,4 milliards d'€ investis sur le territoire

62 %
petite enfance
(notamment crèches et relais petite enfance)

25 %
Enfance et jeunesse
(notamment centres de loisirs)

7 %
animation de la vie sociale
(notamment centres sociaux et espaces de vie sociale)

6 %
autres
(accompagnement social, actions parentalité, logement...)

4 objectifs :

... Soutenir

les familles et les jeunes adultes dans leur vie quotidienne

... Financer

les structures et services de proximité

... Prévenir

les inégalités sociales

... Favoriser

l'inclusion

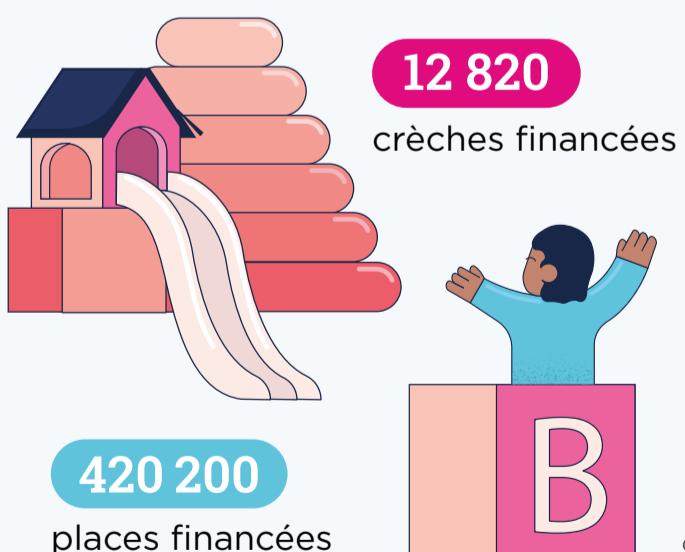


 Les Caf investissent 62% de leur budget d'action sociale dans la petite enfance.

Qui gère les équipements financés par la Caf ?



Les crèches en 5 chiffres clés



1 enfant sur 2⁽¹⁾
a fréquenté au moins un mode d'accueil financé par la Caf

(1) Enfants de 0 à 3 ans vivant en France, en 2023

12 800
enfants porteurs de handicap accueillis


France Travail

820
crèches labelisées « Avip » c'est-à-dire réservées à des parents en recherche d'emploi



— Qui finance votre place en crèche ?

16 % Les parents

45 % La Caf

39 % D'autres entités : État, départements, régions, entreprises...

 Sans la Caf, une place en crèche coûterait beaucoup plus cher aux familles.